



Crimes et délits constatés par la

Police et Gendarmerie nationales

dans le département

SEINE-SAINT-DENIS

entre 2008 et 2013





Tableau AB.93.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Enite constatée par la valice vationale			Police na	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	94 477	94 612	93 256	89 977	90 761	92 589
	Vols sans violence	59 790	60 525	59 133	58 503	58 785	62 670
	Vols liés aux véhicules à moteurs	30 339	29 643	28 502	25 425	23 957	25 398
35	Vols d'automobiles	5 479	5 312	5 331	5 727	5 661	5 786
37	Vols à la roulotte	17 793	17 165	16 283	13 422	12 287	13 369
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	4 608	4 726	4 600	4 211	4 135	4 393
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	2 445	2 420	2 262	2 050	1 852	1 830
34	Vols de véhicules de transport avec fret	14	20	26	15	22	20
27	Cambriolages	8 250	8 289	8 546	9 978	10 646	11 257
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	5 818	6 062	6 395	7 777	8 644	9 344
28 29	Cambriolages de résidences secondaires	11 1 416	20	33 1 133	33 1 145	43 957	20 918
30	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	1 005	1 216 991	985		1 002	916
30	Cambriolages d'autres lieux	1 005	991	965	1 023	1 002	9/3
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	16 085	17 475	17 447	18 693	19 473	21 353
32	Vols à la tire	3 653	4 395	4 310	4 452	4 785	6 024
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	3 996	4 444	4 446	4 060	3 324	3 909
	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux						
43	publics	8 436	8 636	8 691	10 181	11 364	11 420
	Autres vols sans violence	5 116	5 118	4 638	4 407	4 709	4 662
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	341	381	223	239	372	467
33	Vols à l'étalage	2 628	2 918	2 496	2 311	2 545	2 630
39	Vols simples sur chantier	247	276	320	291	300	298
40	Vols simples sur exploitations agricoles	3	1	1	1	2	1
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	1 897	1 542	1 598	1 565	1 490	1 266
	Vols avec violences	11 564	12 382	13 800	13 866	13 499	13 338
	Vols à main armée	556	556	429	297	221	208
15	Vols à main armée Vols à main armée contre des établissements financiers	556 34	556 41				
		34	41	429 23	297 7	221 14	208 7
15 16	Vols à main armée contre des établissements financiers			429	297	221	208 7
	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou	34 391 0	41 357 3	429 23 257 4	297 7	221 14 130 10	208 7
16 17 18	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	34 391 0 26	41 357 3 24	429 23 257 4 25	297 7 184 4 21	221 14 130 10 13	208 7 116 4 18
16 17	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée	34 391 0 26 105	41 357 3 24 131	429 23 257 4 25 120	297 7 184 4 21 81	221 14 130 10 13 54	208 7 116 4 18 63
16 17 18	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches	34 391 0 26	41 357 3 24	429 23 257 4 25	297 7 184 4 21	221 14 130 10 13	208 7 116 4 18
16 17 18	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,	34 391 0 26 105	41 357 3 24 131	429 23 257 4 25 120	297 7 184 4 21 81	221 14 130 10 13 54	208 7 116 4 18 63 445
16 17 18 19	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	34 391 0 26 105 558 70	41 357 3 24 131 589 76	429 23 257 4 25 120 489 79	297 7 184 4 21 81 423 34	221 14 130 10 13 54 443 51	208 7 116 4 18 63 445 26
16 17 18 19 20 21	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	34 391 0 26 105 558 70	41 357 3 24 131 589 76 19	429 23 257 4 25 120 489 79 25	297 7 184 4 21 81 423 34 20	221 14 130 10 13 54 443 51	208 7 116 4 18 63 445 26
16 17 18 19	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches	34 391 0 26 105 558 70 17 471	41 357 3 24 131 589 76 19 494	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394
16 17 18 19 20 21	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme	34 391 0 26 105 558 70	41 357 3 24 131 589 76 19	429 23 257 4 25 120 489 79 25	297 7 184 4 21 81 423 34 20	221 14 130 10 13 54 443 51	208 7 116 4 18 63 445 26
16 17 18 19 20 21	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers,	34 391 0 26 105 558 70 17 471	41 357 3 24 131 589 76 19 494	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394
16 17 18 19 20 21 22	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882 88	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146 65	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685
16 17 18 19 20 21 22	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69 51	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685
16 17 18 19 20 21 22	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882 88	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146 65	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685 58
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69 51 5 389	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237 77 61 6 144	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882 88 36 7 074	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146 65 25 7 116	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835 52 28 7 470	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685 58 41 7 425
16 17 18 19 20 21 22 23 24	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69 51 5 389 4 941	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237 77 61 6 144 4 955	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882 88 36 7 074 5 684	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146 65 25 7 116 5 940	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835 52 28 7 470 5 285	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685 58 41 7 425 5 161
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69 51 5 389 4 941 23 123	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237 77 61 6 144 4 955 21 705	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882 88 36 7 074 5 684 20 323	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146 65 25 7 116 5 940 17 608	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835 52 28 7 470 5 285 18 477	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685 58 41 7 425 5 161 16 581
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69 51 5 389 4 941 23 123	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237 77 61 6 144 4 955 21 705	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882 88 36 7 074 5 684 20 323	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146 65 25 7 116 5 940 17 608 87	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835 52 28 7 470 5 285 18 477 84	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685 58 41 7 425 5 161 16 581
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69 51 5 389 4 941 23 123 110 1 894	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237 77 61 6 144 4 955 21 705 143 2 019	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882 88 36 7 074 5 684 20 323 141 1 892	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146 65 25 7 116 5 940 17 608 87 1 572	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835 52 28 7 470 5 285 18 477 84 1 456	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685 58 41 7 425 5 161 16 581 105 1 123
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69 51 5 389 4 941 23 123 110 1 894 6	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237 77 61 6 144 4 955 21 705 143 2 019 5	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882 88 36 7 074 5 684 20 323 141 1 892 2	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146 65 25 7 116 5 940 17 608 87 1 572 1	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835 52 28 7 470 5 285 18 477 84 1 456 0	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685 58 41 7 425 5 161 16 581 105 1 123 5
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 62 63 64 65	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics Attentats à l'explosif contre des biens privés	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69 51 5 389 4 941 23 123 110 1 894 6 1	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237 77 61 6 144 4 955 21 705 143 2 019 5 6	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882 88 36 7 074 5 684 20 323 141 1 892 2 5	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146 65 25 7 116 5 940 17 608 87 1 572 1 4	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835 52 28 7 470 5 285 18 477 84 1 456 0 4	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685 58 41 7 425 5 161 16 581 105 1 123 5
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26	Vols à main armée contre des établissements financiers Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches Vols violents sans arme Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics	34 391 0 26 105 558 70 17 471 10 450 69 51 5 389 4 941 23 123 110 1 894 6	41 357 3 24 131 589 76 19 494 11 237 77 61 6 144 4 955 21 705 143 2 019 5	429 23 257 4 25 120 489 79 25 385 12 882 88 36 7 074 5 684 20 323 141 1 892 2	297 7 184 4 21 81 423 34 20 369 13 146 65 25 7 116 5 940 17 608 87 1 572 1	221 14 130 10 13 54 443 51 21 371 12 835 52 28 7 470 5 285 18 477 84 1 456 0	208 7 116 4 18 63 445 26 25 394 12 685 58 41 7 425 5 161 16 581 105 1 123





Tableau AB.93.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

<u> </u>				Police na	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	+ 0,1	- 1,4	- 3,5	+ 0,9	+ 2,0
	Vols sans violence	-	+ 1,2	- 2,3	- 1,1	+ 0,5	+ 6,6
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 2,3	- 3,8	- 10,8	- 5,8	+ 6,0
35	Vols d'automobiles	-	- 3,0	+ 0,4	+ 7,4	- 1,2	+ 2,2
37	Vols à la roulotte	-	- 3,5	- 5,1	- 17,6	- 8,5	+ 8,8
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	+ 2,6	- 2,7	- 8,5	- 1,8	+ 6,2
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 1,0	- 6,5	- 9,4	- 9,7	- 1,2
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	+ 30,0	ns	+ 46,7	ns
	Cambriolages	-	+ 0,5	+ 3,1	+ 16,8	+ 6,7	+ 5,7
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 4,2	+ 5,5	+ 21,6	+ 11,1	+ 8,1
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	+ 65,0	- 0,0	+ 30,3	ns
29 30	Cambriologes de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 14,1	- 6,8	+ 1,1	- 16,4	- 4,1
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 1,4	- 0,6	+ 3,9	- 2,1	- 2,7
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à	-	+ 8,6	- 0,2	+ 7,1	+ 4,2	+ 9,7
32	moteur) Vols à la tire		+ 20,3	- 1,9	+ 3,3	+ 7,5	+ 25,9
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	_	+ 20,3	+ 0,0	+ 3,3 - 8,7	+ 7,3 - 18,1	+ 25,9
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux prives Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux	_	+ 11,2	+ 0,0	- 0,7	- 10,1	
43	publics	-	+ 2,4	+ 0,6	+ 17,1	+ 11,6	+ 0,5
	Autres vols sans violence	_	+ 0,0	- 9,4	- 5,0	+ 6,9	- 1,0
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	_	+ 11,7	- 41,5	+ 7,2	+ 55,6	+ 25,5
33	Vols à l'étalage	_	+ 11,0	- 14,5	- 7,4	+ 10,1	+ 3,3
39	Vols simples sur chantier	_	+ 11,7	+ 15,9	- 9,1	+ 3,1	- 0,7
40	Vols simples sur exploitations agricoles	_	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	_	- 18,7	+ 3,6	- 2,1	- 4,8	- 15,0
	Vols avec violences	-	+ 7,1	+ 11,5	+ 0,5	- 2,6	- 1,2
	Vols à main armée	-	- 0,0	- 22,8	- 30,8	- 25,6	- 5,9
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	_	+ 20,6	- 43,9	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou		- 8,7	- 28,0	- 28,4	- 29,3	- 10,8
10	commerciaux	_	- 0,7	- 28,0	- 20,4	- 29,3	- 10,6
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	<i>- 7,7</i>	+ 4,2	- 16,0	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	+ 24,8	- 8,4	- 32,5	- 33,3	+ 16,7
	Vols avec armes blanches	-	+ 5,6	- 17,0	- 13,5	+ 4,7	+ 0,5
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,	_	+ 8,6	+ 3,9	- 57,0	+ 50,0	- 49,0
	commerciaux ou industriels		,		,		
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	+ 31,6	ns	+ 5,0	+ 19,0
22	Autres vols avec armes blanches	-	+ 4,9	- 22,1	- 4,2	+ 0,5	+ 6,2
	Vols violents sans arme	-	+ 7,5	+ 14,6	+ 2,0	- 2,4	- 1,2
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	_	+ 11,6	+ 14,3	- 26,1	- 20,0	+ 11,5
24			+ 19,6	41.0	- 30,6	. 12.0	1 16 1
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre	-		- 41,0	- 30,0	+ 12,0	+ 46,4
25	lieu public	-	+ 14,0	+ 15,1	+ 0,6	+ 5,0	- 0,6
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	_	+ 0,3	+ 14,7	+ 4,5	- 11,0	- 2,3
	Destructions, dégradations	_	- 6,1	- 6,4	- 13,4	+ 4,9	- 10,3
62	Incendies volontaires de biens publics	_	+ 30,0	- 1,4	- 38,3	- 3,4	+ 25,0
63	Incendies volontaires de biens privés	_	+ 6,6	- 6,3	- 16,9	- 7,4	- 22,9
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	_	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	_	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 3,5	- 10,3	- 16,9 I	+ 25,6	- 14,5
	Autres destructions et dégradations de biens publics Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 3,5 - 0,4	- 10,3 - 5,4	- 16,9 + 1,8	+ 25,6 + 5,2	- 14,5 - 8,4





Tableau AB.93.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Indox	Enite constatée nay la condemanie nationale		G	endarmeri	e nationale	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	44	30	380	489	340	178
	Vols sans violence	31	23	362	481	333	171
	Vols liés aux véhicules à moteurs	12	2	18	7	4	2
35	Vols d'automobiles	4	0	0	1	0	0
37	Vols à la roulotte	3	2	17	6	3	1
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	5	0	1	0	1	1
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	0	0	0	0	0	0
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	Cambriolages	3	5	8	3	3	4
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	0	3	1	0	1	0
28	Cambriolages de résidences secondaires	1	0	0	0	0	0
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	0	1	6	1	1	4
30	Cambriolages d'autres lieux	2	1	1	2	1	0
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	8	12	303	433	296	146
32	Vols à la tire	0	1	1	3	3	3
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	4	9	259	386	13	14
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux	4	2	42	4.4	200	120
43	publics	4	2	43	44	280	129
	Autres vols sans violence	8	4	33	38	30	19
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	5	2	3	0	1	1
33	Vols à l'étalage	0	0	0	2	0	0
39	Vols simples sur chantier	0	0	0	3	1	1
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	0	0	0	0	0
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	3	2	30	33	28	17
	Vols avec violences	3	2	1	0	0	1
4.5	Vols à main armée	0	1	0	0	0	0
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	1	0	0	0	0
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	0	0	0	0	0
- 17	Vols avec armes blanches	0	1	0	0	0	0
	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,	U	- 1	· ·	· ·	· ·	•
20	commerciaux ou industriels	0	0	0	0	0	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	0	1	0	0	0	0
	Vols violents sans arme	3	0	1	0	0	1
	Vols violents sans arme contre des établissements financiers,		_	_	_		
23	commerciaux ou industriels	0	0	0	0	0	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou						
25	autre lieu public	2	0	1	0	0	1
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	1	0	0	0	0	0
	Destructions, dégradations	10	5	17	8	7	6
62	Incendies volontaires de biens publics	0	0	0	0	0	0
63	Incendies volontaires de biens privés	0	0	0	0	0	0
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	2	1	2	1	0	0
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	4	3	10	5	7	4
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	4	1	5	2	0	2

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Tableau AB.93.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

			G	endarmer	ie national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 31,8	+ 1 166,7	+ 28,7	- 30,5	- 47,6
	Vols sans violence	-	- 25,8	+ 1 473,9	+ 32,9	- 30,8	- 48,6
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
35	Vols d'automobiles	-	ns	ns	ns	ns	ns
37 38	Vols à la roulotte Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	_	ns	ns	ns	ns	ns
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	_	ns ns	ns ns	ns ns	ns ns	ns ns
34	Vols de véhicules inocorises à 2 rodes Vols de véhicules de transport avec fret	_	ns	ns	ns	ns	ns
31	Cambriolages		ns	ns	ns	ns	ns
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	_	ns	ns	ns	ns	ns
28	Cambriolages de résidences secondaires	_	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
30	Cambriolages d'autres lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à	_	ns	+ 2	+ 42,9	- 31,6	- 50,7
32	moteur) Vols à la tire	_		425,0	no	nc	
32	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux	_	ns	ns + 2	ns	ns	ns
42	privés	-	ns	777,8	+ 49,0	ns	ns
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	ns	+ 2 050,0	+ 2,3	+ 536,4	- 53,9
	Autres vols sans violence	-	ns	+ 725,0	+ 15,2	- 21,1	ns
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	ns	ns	ns	ns	ns
39	Vols simples sur chantier	-	ns	ns	ns	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	ns	+ 1 400,0	+ 10,0	- 15,2	ns
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	commerciaux Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds		nc	nc	nc	nc	nc
18	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	_	ns ns	ns ns	ns ns	ns ns	ns ns
19	Autres vols à main armée	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	_	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,						
20	commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers,	_	ns	ns	ns	ns	ns
24	commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou						
25	autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations		ns	ns	ns	ns	ns
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	ns	ns	ns	ns	ns

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.









Tableau AV.93.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			Police n	ationale		
Index	Faits constates par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	27 673	28 773	30 871	31 325	30 164	30 336
	Violences physiques crapuleuses	11 576	12 396	13 808	13 872	13 508	13 348
	Vols avec violences	11 564	12 382	13 800	13 866	13 499	13 338
	Vols à main armée	556	556	429	297	221	208
	Vols avec armes blanches	558	589	489	423	443	445
	Vols violents sans arme	10 450	11 237	12 882	13 146	12 835	12 685
	Autres violences physiques crapuleuses	12	14	8	6	9	10
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	2	3	3	4	4	1
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	7	6	4	2	4	4
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	2	3	0	0	1	3
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	1	2	1	0	0	2
	Violences physiques non crapuleuses	11 545	11 959	12 282	12 373	12 048	12 369
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	9 236	9 516	9 630	9 631	9 449	9 715
3	Homicides pour d'autres motifs	20	27	15	24	16	20
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	47	51	67	60	43	31
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	2	1	0	0	2	2
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	1	4	6	4	3	2
9	Prises d'otages dans un autre but	1	0	2	0	2	1
10	Séquestrations	114	162	176	139	149	130
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	652	579	671	673	680	696
73	Violences à dépositaires autorité	1 472	1 619	1 715	1 842	1 704	1 772
	Violences sexuelles	729	742	682	784	735	707
46	Viols sur des majeur(e)s	246	258	251	255	280	232
47	Viols sur des mineur(e)s	140	149	127	133	114	125
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	175	168	170	208	182	200
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	168	167	134	188	159	150
	Menaces et chantages	3 823	3 676	4 099	4 296	3 873	3 912
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	742	638	769	715	557	571
12	Menaces ou chantages dans un autre but	3 081	3 038	3 330	3 581	3 316	3 341





Tableau AV.93.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Turdou	Faite constatés non la nation matienale			Police n	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 4,0	+ 7,3	+ 1,5	- 3,7	+ 0,6
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 7,1	+ 11,4	+ 0,5	- 2,6	- 1,2
	Vols avec violences	-	+ 7,1	+ 11,5	+ 0,5	- 2,6	- 1,2
	Vols à main armée	-	- 0,0	- 22,8	- 30,8	- 25,6	- 5,9
	Vols avec armes blanches	-	+ 5,6	- 17,0	- 13,5	+ 4,7	+ 0,5
	Vols violents sans arme	-	+ 7,5	+ 14,6	+ 2,0	- 2,4	- 1,2
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 3,6	+ 2,7	+ <i>0,7</i>	- 2,6	+ 2,7
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	+ 3,0	+ 1,2	+ 0,0	- 1,9	+ 2,8
3	Homicides pour d'autres motifs	_	+ 35,0	ns	+ 60,0	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	_	+ 8,5	+ 31,4	- 10,4	- 28,3	- 27,9
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	_	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	_	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	_	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	+ 42,1	+ 8,6	- 21,0	+ 7,2	- 12,8
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	- 11,2	+ 15,9	+ 0,3	+ 1,0	+ 2,4
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 10,0	+ 5,9	+ 7,4	<i>- 7,5</i>	+ 4,0
	Violences sexuelles	-	+ 1,8	- 8,1	+ 15,0	- 6,3	- 3,8
46	Viols sur des majeur(e)s	-	+ 4,9	- 2,7	+ 1,6	+ 9,8	- 17,1
47	Viols sur des mineur(e)s	-	+ 6,4	- 14,8	+ 4,7	- 14,3	+ 9,6
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	- 4,0	+ 1,2	+ 22,4	- 12,5	+ 9,9
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	- 0,6	- 19,8	+ 40,3	- 15,4	- 5,7
	Menaces et chantages	-	- 3,8	+ 11,5	+ 4,8	- 9,8	+ 1,0
11 12	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 14,0 - 1,4	+ <i>20,5</i> + <i>9,6</i>	- 7,0 + 7,5	- 22,1 - 7,4	+ 2,5 + 0,8





Tableau AV.93.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Turdou	F-itt-t-t		G	endarmeri	ie national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	24	18	6	6	9	11
	Violences physiques crapuleuses	3	3	1	1	0	1
	Vols avec violences	3	2	1	0	0	1
	Vols à main armée	0	1	0	0	0	0
	Vols avec armes blanches	0	1	0	0	0	0
	Vols violents sans arme	3	0	1	0	0	1
	Autres violences physiques crapuleuses	0	1	0	1	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	1	0	1	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	4	6	4	1	6	7
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels						
7	(Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15	4	5	3	1	4	6
	ans et plus)						
3	Homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	0	1	0	0	0	0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	0	0	0	0	0	0
73	Violences à dépositaires autorité	0	0	1	0	2	1
	Violences sexuelles	1	0	0	0	1	1
46	Viols sur des majeur(e)s	1	0	0	0	1	0
47	Viols sur des mineur(e)s	0	0	0	0	0	0
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	0	0	0	0	0	0
40	majeur(e)s	•	U	· ·	U	Ŭ	0
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	0	0	0	0	0	1
75	mineur(e)s	U	U	•	U	U	
	Menaces et chantages	16	9	1	4	2	2
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	6	1	0	0	0	1
12	Menaces ou chantages dans un autre but	10	8	1	4	2	1

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Tableau AV.93.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index			G	endarmeri	e national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres violences physiques crapuleuses	•	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels						
7	(Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15	-	ns	ns	ns	ns	ns
	ans et plus)						
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	ns
73	Violences à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	_	ns	ns	ns	ns	ns
	majeur(e)s		5	5	113	113	5
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	_	ns	ns	ns	ns	ns
	mineur(e)s						
	Menaces et chantages	-	ns	ns	ns	ns	ns
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	_	ns	ns	ns	ns	ns

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Tableau ES.93.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index				Police n	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	8 259	8 813	10 012	9 650	9 183	9 476
	Escroqueries et infractions assimilées	7 825	8 318	9 533	8 987	8 527	8 571
91	Escroqueries et abus de confiance**	4 284	4 320	4 923	4 918	4 935	4 926
89	Falsification et usages de chèques volés	1 015	1 253	1 432	1 691	1 809	1 497
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	2 158	2 447	2 885	2 043	1 489	1 843
92	Infractions à la législation sur les chèques	61	36	28	58	33	46
84	Faux en écriture publique et authentique	38	30	33	33	25	31
85	Autres faux en écriture	195	125	153	180	184	143
86	Fausse monnaie	74	107	79	64	52	85
	Infractions économiques et financières	434	495	479	663	656	905
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	106	183	101	120	64	41
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	6	13	18	20	4	9
93	Travail clandestin	129	112	152	234	271	313
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	43	64	57	81	102	103
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	1	1	3	4	3	1
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	54	62	56	20	31	20
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	3	3	0	1	1	2
102	Achats et ventes sans factures	2	0	3	4	1	1
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	20	10	17	9	26	16
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	17	5	21	18	23	11
105	Fraudes fiscales	9	6	6	11	33	13
106	Autres délits économiques et financiers***	44	36	45	141	97	375

^{**} Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

^{***} Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





Tableau ES.93.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			Police n	ationale		
Index	raits constates par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 6,7	+ 13,6	- 3,6	- 4,8	+ 3,2
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 6,3	+ 14,6	- 5,7	- 5,1	+ 0,5
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 0,8	+ 14,0	- 0,1	+ 0,3	- 0,2
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 23,4	+ 14,3	+ 18,1	+ 7,0	- 17,2
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 13,4	+ 17,9	- 29,2	- 27,1	+ 23,8
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	- 41,0	- 22,2	+ 107,1	- 43,1	+ 39,4
84	Faux en écriture publique et authentique	-	- 21,1	+ 10,0	- 0,0	- 24,2	+ 24,0
85	Autres faux en écriture	-	- 35,9	+ 22,4	+ 17,6	+ 2,2	- 22,3
86	Fausse monnaie	-	+ 44,6	- 26,2	- 19,0	- 18,8	+ 63,5
	Infractions économiques et financières	-	+ 14,1	- 3,2	+ 38,4	- 1,1	+ 38,0
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	+ 72,6	- 44,8	+ 18,8	- 46,7	- 35,9
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 13,2	+ 35,7	+ 53,9	+ 15,8	+ 15,5
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	+ 48,8	- 10,9	+ 42,1	+ 25,9	+ 1,0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	+ 14,8	- 9,7	ns	+ 55,0	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	+ 188,9	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	+ 320,0	ns	+ 27,8	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	+ 200,0	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	- 18,2	+ 25,0	+ 213,3	- 31,2	+ 286,6

^{**} Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

^{***} Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





Tableau ES.93.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Faite annabable non la condemnation attanta		G	endarmeri	ie national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	539	497	55	56	52	78
	Escroqueries et infractions assimilées	32	39	29	53	27	56
91	Escroqueries et abus de confiance**	25	28	22	43	17	52
89	Falsification et usages de chèques volés	2	2	0	5	2	2
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	1	0	1	0	1	0
92	Infractions à la législation sur les chèques	0	0	1	0	1	0
84	Faux en écriture publique et authentique	1	2	1	2	2	0
85	Autres faux en écriture	3	7	4	3	4	2
86	Fausse monnaie	0	0	0	0	0	0
	Infractions économiques et financières	507	458	26	3	25	22
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	5	4	0	0	2	4
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	2	0	0	0	0
93	Travail clandestin	307	282	7	0	8	3
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	153	106	6	0	2	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	2	3	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	7	5	2	0	0	1
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	1	0	1	1	0
102	Achats et ventes sans factures	1	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	17	32	0	0	8	9
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	5	10	9	0	0	0
105	Fraudes fiscales	5	6	2	0	3	1
106	Autres délits économiques et financiers***	4	7	0	2	1	3

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

^{**} Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

^{***} Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





Tableau ES.93.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Faite constatés par la condermerie nationale		G	endarmeri	e national	е	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	<i>- 7,</i> 8	- 88,9	+ 1,8	- 7,1	+ 50,0
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 21,9	- 25,6	+ 82,8	- 49,1	+ 107,4
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 12,0	- 21,4	+ 95,5	ns	+ 205,9
89	Falsification et usages de chèques volés	-	ns	ns	ns	ns	ns
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	_	ns	ns	ns	ns	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 9,7	- 94,3	ns	+ 733,3	- 12,0
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 8,1	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 30,7	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	+ 88,2	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

^{**} Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

^{***} Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





Tableau IR.93.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Esite constatée nou la nelice nationale	Police nationale						
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
	Infractions révélées par l'action des services	16 435	16 394	16 066	17 042	16 925	15 954	
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	7 548	7 777	8 210	8 920	9 600	10 774	
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	419	464	532	632	824	1 059	
56	Usage-revente de stupéfiants	150	183	248	277	204	432	
57	Usage de stupéfiants	6 630	6 804	7 215	7 712	8 081	8 907	
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	349	326	215	299	491	376	
	Infractions à la législation sur les étrangers**	4 689	4 383	3 689	3 914	2 986	486	
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	4 513	4 136	3 468	3 502	2 758	384	
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	45	61	29	51	36	45	
71	Autres infractions à la police des étrangers**	131	186	192	361	192	57	
	Faux documents	333	331	375	399	417	467	
81	Faux documents d'identité	116	126	137	120	115	135	
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	100	95	118	140	165	185	
83	Autres faux documents administratifs	117	110	120	139	137	147	
	Infractions à la législation sur de travail	173	177	212	319	376	417	
93	Travail clandestin	129	112	152	234	271	313	
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	43	64	57	81	102	103	
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	1	1	3	4	3	1	
	Autres infractions révélées par l'action des services	3 692	3 726	3 580	3 490	3 546	3 810	
44	Recels	2 396	2 250	2 061	2 224	2 294	2 418	
74	Port ou détention armes prohibées	1 162	1 409	1 449	1 183	1 197	1 344	
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	31	41	41	41	14	18	
76	Délits des courses et des jeux	68	6	10	14	8	4	
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	6	3	4	11	15	10	
79	Atteintes à l'environnement	23	9	7	6	3	6	
80	Chasse et pêche	0	0	2	2	2	2	
45	Proxénétisme	6	8	6	9	13	8	

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Tableau IR.93.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			ationale	onale				
Index	Faits constates par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 0,2	- 2,0	+ 6,1	- 0,7	- 5,7		
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 3,0	+ 5,6	+ 8,6	+ 7,6	+ 12,2		
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	+ 10,7	+ 14,7	+ 18,8	+ 30,4	+ 28,5		
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 22,0	+ 35,5	+ 11,7	- 26,4	+ 111,8		
57	Usage de stupéfiants	-	+ 2,6	+ 6,0	+ 6,9	+ 4,8	+ 10,2		
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 6,6	- 34,0	+ 39,1	+ 64,2	- 23,4		
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 6,5	- 15,8	+ 6,1	- 23,7	- 83,7		
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 8,4	- 16,2	+ 1,0	- 21,2	- 86,1		
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	+ 35,6	- 52,5	+ 75,9	- 29,4	+ 25,0		
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	+ 42,0	+ 3,2	+ 88,0	- 46,8	- 70,3		
	Faux documents	-	- 0,6	+ 13,3	+ 6,4	+ 4,5	+ 12,0		
81	Faux documents d'identité	-	+ 8,6	+ 8,7	- 12,4	- 4,2	+ 17,4		
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	- 5,0	+ 24,2	+ 18,6	+ 17,9	+ 12,1		
83	Autres faux documents administratifs	-	- 6,0	+ 9,1	+ 15,8	- 1,4	+ 7,3		
	Infractions à la législation sur de travail	-	+ 2,3	+ 19,8	+ 50,5	+ 17,9	+ 10,9		
93	Travail clandestin	-	- 13,2	+ 35,7	+ 53,9	+ 15,8	+ 15,5		
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	+ 48,8	- 10,9	+ 42,1	+ 25,9	+ 1,0		
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns		
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 0,9	- 3,9	- 2,5	+ 1,6	+ 7,4		
44	Recels	-	- 6,1	- 8,4	+ 7,9	+ 3,1	+ 5,4		
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 21,3	+ 2,8	- 18,4	+ 1,2	+ 12,3		
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	+ 32,3	- 0,0	- 0,0	ns	ns		
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns		
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns		
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns		
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns		
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns		

^{**} La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'înfraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'înfraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Tableau IR.93.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Frita constaté a una la constancia matica la		e				
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	1 410	1 087	76	21	61	58
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	8	8	7	5	12	10
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	2	1	2	0	2	1
56	Usage-revente de stupéfiants	1	0	0	1	0	2
57	Usage de stupéfiants	2	2	5	4	4	6
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	3	5	0	0	6	1
	Infractions à la législation sur les étrangers**	899	655	11	0	7	1
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	772	563	5	0	6	0
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	126	91	6	0	1	1
71	Autres infractions à la police des étrangers**	1	1	0	0	0	0
	Faux documents	22	9	2	4	7	7
81	Faux documents d'identité	18	6	1	0	3	4
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	0	0	0	0	2	0
83	Autres faux documents administratifs	4	3	1	4	2	3
	Infractions à la législation sur de travail	462	391	13	0	10	4
93	Travail clandestin	307	282	7	0	8	3
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	153	106	6	0	2	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	2	3	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	19	24	43	12	25	36
44	Recels	16	22	34	5	12	25
74	Port ou détention armes prohibées	2	0	8	7	8	6
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	1	0	1	0	0	0
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	0	1
79	Atteintes à l'environnement	0	2	0	0	1	1
80	Chasse et pêche	0	0	0	0	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	4	3

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

^{**} La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Tableau IR.93.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Enite constatée une la gondo-marie nationale	Gendarmerie nationale							
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*		
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 22,9	- 93,0	- 72,4	+ 190,5	- 4,9		
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns		
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns		
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns		
57	Usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns		
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns		
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 27,1	ns	ns	ns	ns		
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 27,1	ns	ns	ns	ns		
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	- 27,8	ns	ns	ns	ns		
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns		
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns		
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns		
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns		
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns		
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 15,4	ns	ns	ns	ns		
93	Travail clandestin	-	- 8,1	ns	ns	ns	ns		
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 30,7	ns	ns	ns	ns		
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns		
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 26,3	+ 79,2	ns	+ 108,3	+ 44,0		
44	Recels	-	+ 37,5	+ 54,5	ns	ns	+ 108,3		
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	ns	ns	ns	ns		
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns		
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns		
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns		
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns		
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns		
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns		

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

^{**} La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Tableau AU.93.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Enite constatée nou la nolice nationale	Police nationale					
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	278	296	291	344	320	337
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	627	569	574	586	566	508
14	Violations de domicile	263	313	272	322	333	348
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	567	435	360	449	483	425
54	Non versement de pension alimentaire	286	199	219	287	298	315
72	Outrages à dépositaires autorité	1 428	1 434	1 464	1 552	1 537	1 608
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	9	3	5	8	4
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	4	9	3	8	8	3
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	2	0	0	1	2	0
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	36	36	29	24	37	18
107	Autres délits	2 676	3 035	2 807	3 240	3 693	3 807





Tableau AU.93.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			Police na			
Index	raits constates par la ponce nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	+ 6,5	- 1,7	+ 18,2	- 7,0	+ 5,3
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	_	- 9,3	+ 0,9	+ 2,1	- 3,4	- 10,2
14	Violations de domicile	_	+ 19,0	- 13,1	+ 18,4	+ 3,4	+ 4,5
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	_	- 23,3	- 17,2	+ 24,7	+ 7,6	- 12,0
54	Non versement de pension alimentaire	_	- 30,4	+ 10,1	+ 31,1	+ 3,8	+ 5,7
72	Outrages à dépositaires autorité	_	+ 0,4	+ 2,1	+ 6,0	- 1,0	+ 4,6
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	_	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	_	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	_	- 0,0	- 19,4	- 17,2	+ 54,2	ns
107	Autres délits	-	+ 13,4	- <i>7,5</i>	+ 15,4	+ 14,0	+ 3,1





Tableau AU.93.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
Index	Faits constates par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	4	2	1	0	6	9
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	17	13	11	8	4	5
14	Violations de domicile	1	4	1	0	0	0
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	2	1	0	0	0	0
54	Non versement de pension alimentaire	6	2	3	1	0	0
72	Outrages à dépositaires autorité	1	1	0	3	1	4
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	0	2	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	6	3	4	0	34	32
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	1	2	2	0	0	6
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	0	0	0	0	0	0
107	Autres délits	79	97	58	94	87	61

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Tableau AU.93.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département SEINE-SAINT-DENIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale		е				
Index	Faits constates par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	_	ns	ns	ns	ns	ns
14	Violations de domicile	_	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	_	ns	ns	ns	ns	ns
54	Non versement de pension alimentaire	_	ns	ns	ns	ns	ns
72	Outrages à dépositaires autorité	_	ns	ns	ns	ns	ns
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	_	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	_	ns	ns	ns	#DIV/0!	- 5,9
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	_	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	_	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	_	+ 22,8	- 40,2	+ 62,1	- 7,4	- 29,9

^{*} Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.